

APPROUVE



Procès-verbal de l'assemblée générale

Pro Bono Monte

20 avril 2005 à Chésereux

Présents : Gebhard Sager, président
Jacques Ansermet
Thierry Walz
Alain Maeder
Hélène Lasser
Nicole Hesse est excusée

+ 2 nouveaux membres : Monsieur et Madame Gruet
Madame Colette Isoz,
Messieurs Labarthe, Carrel et Binz, syndic de Founex qui représente
les communes de Terre Sainte.

Ouverture de l'assemblée générale de notre association Pro Bono Monte.

L'assemblée a été valablement convoquée le 17 mars 2005 conformément à l'article 9 de nos statuts quinze jours à l'avance avec l'ordre du jour défini comme suit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2004
2. Rapport d'activité
3. Compte de l'exercice 2004
4. Rapport de la Fiduciaire Kornaros à Chésereux
5. Approbation de la gestion et fixation des cotisations
6. Elections statutaires et renouvellement du mandat fiduciaire
7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Gebhard Sager adresse ses remerciements à la Commune de Chésereux pour la mise à disposition de ce magnifique local, il fait part des membres excusés :

- Antoine Rochat et son épouse,
- La Commune de Chavannes-des-Bois,
- Mesdames Suzette Sandoz, Claire-Lise Walz et Véronique Schulz
- Messieurs Michel Depierraz, Pascal Lincio et Rosselet François.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 avril 2004

Le procès-verbal est adopté avec 2 abstentions (nouveaux membres)

2. Rapport d'activité

Dans son rapport, le Président propose de parler d'activité à partir de l'assemblée générale et non par rapport à l'année civile ; l'aspect financier et comptable gardant le cadre annuel. Le nombre des membres cotisants reste stable ; nous devons cependant prendre acte de deux démissions : Mme Liliane Dupertuis et M. François Rosselet. Dans le cadre des admissions, quelques personnes ont grossi nos rangs ;. Ainsi, le nombre des membres payants et à vie est de 191 dont 6 adresses « presse ».

L'activité de l'association s'est orientée sur 3 axes :

1. Renouvellement de la Fête de la musique
2. Préparation et réflexion de notre support financier au 10^e anniversaire de la Fondation de l'Abbaye
3. Ouverture du site internet.

Fête de la musique 2004

Avec le parrainage de la Commune de Chésereux, l'ouverture de l'abbaye à des choristes a été renouvelée et offre ainsi, avec Nyon et Gland, un lieu supplémentaire pour la fête de la musique dans le district. Trois ensembles ont été accueillis avec joie pour cet après-midi chantant plein d'émotion. :

La Cécilienne des Grangettes, l'Ensemble ExCorde et le Chœur de Jade. Tant les prestations des choristes en l'abbatiale que pendant l'après-concert ont réjoui les organisateurs et les auditeurs peu nombreux. Les chanteurs en gardent un très bon souvenir, ce qui incite le comité à maintenir cette fête et à la faire mieux connaître.

Merci à la Commune de Chésereux pour son aide précieuse de Fr.2'000.--, ainsi le budget de cette activité ne met pas la trésorerie de l'association en péril.

Aide à la Fondation pour son 10^e anniversaire

Le comité de Pro Bono Monte aurait souhaité la mise sur pied d'un cinquième concert pour la saison 2005 en participant financièrement. Ce souhait n'ayant pas été pris en compte, la proposition a été faite d'offrir à la population la visite gratuite de l'abbaye en 2005. Ce financement est réalisé par l'association et un parrainage des sociétés sollicitées par courrier à toutes celles ayant œuvrés aux travaux de réfection ainsi qu'aux membres à vie. Cette action est en cours et la trésorerie sera bien mise à contribution cette année 2005 puisque l'association contribue à la réédition des 2 premiers ouvrages édités par Pro Bono Monte et remis à la Fondation. L'aide nécessaire à cette réédition représente 1 tiers des coûts, les deux autres étant pris en charge et par la Commune de Chésereux et par la Fondation de l'Abbaye de Bonmont elle-même.

Création d'un site Pro Bono Monte

Ce troisième axe d'activité a pour but de faire connaître le site merveilleux de l'abbaye de Bonmont et répond pleinement aux objectifs des statuts de l'association. Pour donner une image globale, depuis l'ouverture de ce site courant décembre 2004 à mi-avril 2005, 6'200 pages ont été consultées par 3725 visiteurs avec des moyennes journalières de 144 pages et 64 visiteurs, auxquelles peuvent s'ajouter 2200 pages consultées sur le site des concerts de Bonmont.

3. Compte de l'exercice 2004

M. Alain Maeder présente les comptes de l'exercice 2004 qui montre un bénéfice de Fr. 2'232.56 à ajouter aux fonds propres de Fr. 19'578.03 et de Fr. 5'000.—(fonds pour événement spécial) ce qui donne un total de Fr. 26'810.59.

4. Rapport de vérification des comptes

La fiduciaire Kornaros à Chésereux a accepté la vérification des comptes et Monsieur Kornaros lit le rapport. Les comptes et la décharge du trésorier et de la fiduciaire sont mis au vote et approuvés à l'unanimité.

5. Fixation des cotisations

La proposition de laisser les cotisations inchangées est acceptée à l'unanimité.

6. Elections statutaires

Le comité est reconduit sans changement.

7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Ansermet parle de la fête de la musique (sponsorisée par la commune de Chésereux) le 18 juin 2005 et demande de faire de la publicité pour les chanteurs qui viennent gratuitement.

Monsieur Binz, syndic de Founex, remercie le comité, au nom des communes de Terre Sainte, pour le travail de mise en valeur de ce magnifique site de notre région.

Le verre de l'amitié est offert par la commune de Chésereux qui est remerciée

La séance est levée à 20.45h

Pro Bono Monte
Association des amis de l'abbaye cistercienne de Bonmont

Le président :

La secrétaire :

G. Sager

H. Lasser